



## Païement suite condamnation

Par **martin jean luc**, le **12/04/2017** à **14:34**

Bonjour,

Je viens d'être condamné en appel à payer à ma banque la somme de 250 k€ en principal et environ 70 k€ d'intérêts courus (suite à un procès qui dure depuis 2010)

Pensez vous qu'il soit possible de faire une proposition transactionnelle à la banque pour solde de tout compte.

si oui quel montant pensez vous qu'il soit cohérent de proposer

Autre question : pensez vous qu'il est possible de ne pas payer les intérêts courus réclamés en plus du principal

Merci de votre réponse